

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la Haute-Savoie



**Commune de Fillière**

300 rue des Fleuries  
Thorens-Glières  
74570 FILLIÈRE  
TEL. 04 50 22 82 32  
accueil@commune-filliere.fr

Feuillet n° 2026-075

## ■ Délibération

**N° 2026-65**

**Séance du 07 avril 2026**

**VENTE D'UN CAMION-BENNE IVECO**

*A dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni dans les locaux de la maison commune de Saint-Martin-Bellevue sis 1 route des écoles - Saint-Martin-Bellevue - 74 370 Fillière, conformément à la délibération n°2026-029 du 23 février 2026 qui fixe les lieux de réunion du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Christian ANSELME, Maire.*

**Nombre de membres en exercice : 33    Présents : 30    Pouvoirs : 3    Votants : 33**

**Présents :** ALESINA C. - ANSELME C. - AUBERT F. - BENEDETTI B. - BERTHOLIO C. - BOCQUET J. - BOCQUET N. - BOLLARD N. - BOUCLIER S. - BURDIN C. - CHAPPAZ B. - DAUBERCIES A. - FAVRE-FELIX D. - FUMEX A. - GRANGE A. - GUENAT T. - GURLIAT C. - LONGERAY A. - MACHEDA P. - MAXENTI J.-C. - MEURICE E. - MEYNET P. - PONCET-FILLION S. - RUBIN-DELANCHY J.-Y. - RUBIN-DELANCHY J. - SONDAZ C. - TAGAND F. - THABUIS F. - VEYRAT-MASSON A. - ZANNINI D.

**Excusés :** BANERAS H. (pouvoir à BERTHOLIO C.) - BARRES L. (pouvoir à LONGERAY A.) - MERCIER-GUYON C. (pouvoir à ANSELME C.)

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Bénédicte BENEDETTI

### Entendu l'exposé suivant :

La commune dispose d'un camion benne IVECO, mis en circulation en 2003. Un nouveau véhicule ayant été acquis pour le service extérieur, il est proposé de le mettre à la vente.

### Aussi,

*Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,*

*Considérant que la commune de Fillière a procédé, il y a un an, au remplacement du camion IVECO EX 855 AE, par un véhicule plus récent et adapté aux besoins du service,*

*Considérant que ce véhicule, désormais inutilisé, est entreposé au CTM de Fillière et qu'il est opportun de procéder à sa vente afin d'optimiser la gestion du parc automobile communal et de générer des recettes pour la collectivité,*

*Considérant que la collectivité souhaite favoriser le réemploi de matériels dont elle n'a plus l'utilité, en mettant en vente ses biens inutilisés ;*

*Considérant l'offre reçue suite à la mise en vente aux enchères du bien sur le site Agorastore d'un montant de 11 000 euros.*

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **AUTORISE la vente du camion IVECO immatriculé EX 855 AE pour un montant de 11000 euros, via la plateforme AGORASTORE,**
- **AUTORISE la sortie du bien mentionné de l'inventaire de la commune de Fillière,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette vente.**

**Le Secrétaire de séance  
Bénédicte BENEDETTI**

**Le Maire  
Christian ANSELME**

